



United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization



Man and  
the Biosphere  
Programme

# STRATEGIE DU MAB **2015-2025**

## Synthèse

### Avant-propos

L'UNESCO

Le Programme MAB

Le MAB et les autres programmes et conventions de l'UNESCO

Contexte mondial de la Stratégie du MAB

La Stratégie du MAB au sein de la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO

La Stratégie de Séville, le Cadre statutaire et le Plan d'action de Madrid

### La Stratégie du MAB 2015-2025

Vision et énoncé de mission du Programme MAB

Objectifs stratégiques

Résultats escomptés

Domaines d'action stratégiques

Axes stratégiques

Cadre d'évaluation

Plan d'action du MAB

Glossaire

## Synthèse

Depuis plus de quarante ans, les populations du monde entier recherchent des solutions locales aux défis mondiaux dans les réserves de biosphère désignées dans le cadre du Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) de l'UNESCO, ce qui permet de générer une expérience riche et un potentiel d'innovation garantissant un avenir durable qui met l'accent sur la préservation de la biodiversité. Dans les dix prochaines années, le MAB va renforcer son soutien aux États membres afin de préserver la biodiversité, de restaurer et de renforcer les services écosystémiques et de favoriser l'utilisation durable des ressources naturelles, de bâtir des économies et des sociétés durables, saines et équitables et des établissements humains prospères et de donner aux populations les moyens d'atténuer le changement climatique et les autres aspects du changement climatique mondial et de s'y adapter. Le MAB va mettre à profit les leçons offertes par la science de la durabilité et l'éducation et communiquer et partager les informations de façon ouverte, moderne et transparente. Le MAB va veiller à ce que son Réseau mondial des réserves de biosphère (RMRB) regroupe bien des modèles de développement durable en mettant en place un bilan périodique pertinent afin que tous les membres du réseau respectent les normes fixées, en améliorant la gouvernance, la coopération et la mise en réseau au sein du MAB et du RMRB et en développant des partenariats externes efficaces pour garantir la viabilité à long terme. Le MAB et son RMRB vont contribuer aux Objectifs du développement durable et à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le Développement Durable, à la fois au sein des réserves de biosphère et en diffusant à l'échelle mondiale les modèles de développement durable élaborés dans ces dernières. Cela passera par la mise en œuvre de la présente Stratégie qui prévoit une vision et un énoncé de mission, une série d'objectifs stratégiques et de domaines d'action stratégiques ainsi qu'un Plan d'Action associé qui sera finalisé en 2016.

## Avant-propos

Au fur et à mesure de l'évolution du Programme MAB, les réserves de biosphère en sont devenues le principal moyen de mise en œuvre. Le concept de réserve de biosphère a fait ses preuves au-delà des aires protégées que chacune d'elles renferme. Les scientifiques, planificateurs, décideurs politiques, entreprises et communautés locales y ont de plus en plus souvent recours pour rassembler diverses connaissances, recherches scientifiques et expériences qui relient la préservation de la biodiversité au développement socioéconomique en vue du bien-être de l'Homme. Afin de mieux comprendre les défis du monde actuel – pauvreté, changement climatique, sécurité hydrique et alimentaire, urbanisation rapide et désertification –, le Programme MAB, par le biais de son Réseau mondial des réserves de biosphère (RMRB) et de ses réseaux régionaux et thématiques, va contribuer de façon stratégique aux Objectifs du développement durable (ODD) en introduisant des mesures de développement durable dans les réserves de biosphère, en partenariat avec tous les secteurs de la société, en vue de garantir le bien-être des populations et de leur environnement. L'expérience du RMRB, des réseaux du MAB et des approches interdisciplinaires seront mises à profit pour mettre au point et tester des politiques et des pratiques visant à remédier à des problèmes touchant différents écosystèmes et garantir les biens et services qu'ils fournissent. Le Programme MAB est un levier important pour intégrer le développement durable à tous les niveaux, associer les aspects économiques, sociaux et environnementaux et prendre conscience de leur interaction vitale afin de développer toutes les dimensions du développement durable.

### L'UNESCO

Fondée en 1945, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'UNESCO a fêté son 70<sup>e</sup> anniversaire en 2015. Depuis sept décennies, l'UNESCO incarne des aspirations élevées, des espoirs et une lutte continue pour une vie meilleure, basée sur les idées de dignité humaine, de compréhension mutuelle et de solidarité de l'humanité. Ces idéaux et valeurs sont ancrés dans sa Constitution, sans laquelle on ne peut comprendre l'histoire de l'UNESCO. Son travail de pionnier a contribué à modifier la façon dont les populations mondiales se comprennent et la planète sur laquelle nous vivons. L'UNESCO a initié le mouvement de protection de l'environnement et a lancé l'alerte face à la diminution de la biodiversité mondiale en la reliant de façon explicite au développement humain par le biais du Programme MAB. En tant qu'agence spécialisée des Nations Unies, l'UNESCO va continuer, dans un avenir proche et dans le monde entier, à contribuer à consolider la paix, éradiquer la pauvreté, améliorer la santé et soutenir le développement durable et le dialogue interculturel grâce à l'éducation, aux activités scientifiques, à la culture, à la communication et à l'information.

### Le Programme MAB

Lancé en 1971, le programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) de l'UNESCO est un programme scientifique intergouvernemental qui, dès ses débuts, s'est efforcé de créer une base scientifique permettant d'améliorer les liens entre les populations et leur environnement. Le MAB combine l'application pratique des sciences naturelles et sociales, de l'économie et de l'éducation pour améliorer les conditions de vie des populations, répartir de façon plus équitable les bénéfices et préserver les écosystèmes naturels et gérés en promouvant des approches innovantes pour le développement économique qui soient adaptées d'un point de vue social et culturel et durables pour l'environnement.

En pratique, le Programme MAB est mis en œuvre dans les réserves de biosphère. Ces réserves englobent des écosystèmes terrestres, côtiers et/ou marins représentatifs de leur

région biogéographique et jouant un rôle important dans la préservation de la biodiversité. Chaque réserve de biosphère privilégie les solutions qui réconcilient la préservation de la biodiversité à son utilisation durable en vue de favoriser le développement durable à l'échelle régionale. Les réserves de biosphère sont désignées par les gouvernements nationaux et restent sous la juridiction des États dans lesquels elles sont situées ; toutefois, leur statut mondial de réserve de biosphère est reconnu au niveau international. Les réserves de biosphère sont des modèles qui servent à tester et appliquer des approches interdisciplinaires pour comprendre et gérer les changements dans les systèmes sociaux et écologiques et leur interaction ; cela implique notamment la prévention des conflits et la conservation de la biodiversité.

Le Réseau mondial des réserves de biosphère (RMRB) du Programme MAB a été lancé en 1976. En 2015, il comptait 651 réserves de biosphère réparties dans 120 pays, dont 14 réserves de biosphère transfrontalières sur le territoire de deux pays ou plus. Comme l'indique le Cadre statutaire du RMRB de 1995, les réserves de biosphère doivent s'efforcer de constituer des sites modèles d'étude et de démonstration des approches de la conservation et du développement durable au niveau régional. À cette fin, chaque réserve de biosphère doit combiner trois fonctions interconnectées (conservation, développement et appui logistique) grâce à un zonage approprié comprenant (1) une ou plusieurs aire(s) centrale(s) consacrée(s) à la protection à long terme, (2) des zones tampons adjacentes et (3) une aire de transition extérieure où des pratiques d'exploitation durable sont favorisées et développées par les pouvoirs publics, les communautés locales et les intérêts privés. Les réserves de biosphère intègrent donc la diversité biologique et culturelle, en particulier en acceptant le rôle des connaissances traditionnelles et locales dans la gestion de l'écosystème. Elles privilégient une approche qui associe diverses parties prenantes, avec un accent mis sur la participation des communautés locales à la gestion, et s'appuient souvent sur des systèmes de gouvernance innovants et participatifs.

Au niveau mondial, le Programme MAB est gouverné par son Conseil international de coordination (CIC), sous l'autorité de la Conférence générale de l'UNESCO et de son Conseil exécutif. Le niveau suivant de gouvernance est représenté par les réseaux régionaux et thématiques. Idéalement, au niveau national, la gouvernance est assumée par les comités nationaux du MAB.

### Le MAB et les autres programmes et Conventions de l'UNESCO

L'UNESCO a mis en place plusieurs programmes internationaux pour mieux évaluer et gérer les ressources de notre planète. Le premier objectif de l'UNESCO – outre de collaborer avec ses États membres afin de développer et de promouvoir l'éducation, la science, la culture, la communication et l'information dans tous les pays du monde – est de renforcer la compréhension mutuelle entre les nations et les peuples. Afin d'y parvenir, les États membres de l'UNESCO ont créé deux programmes qui mettent l'accent sur l'importance mondiale du patrimoine naturel et culturel. Le premier, le Programme MAB a été créé en 1971. Le second, la Convention pour la conservation du patrimoine culturel et naturel mondial, date de 1972. Cette convention a établi une Liste des sites mondiaux du patrimoine culturel et naturel, caractérisés par leur valeur universelle exceptionnelle. L'objectif est de préserver et gérer des sites culturels et naturels d'exception ainsi que de sensibiliser à la conservation du patrimoine.

Outre ces sites d'importance mondiale désignés par l'UNESCO, d'autres sont protégés par la Convention sur les milieux humides (Convention de Ramsar), signée en 1971. Ce traité intergouvernemental fournit un cadre d'action nationale et de coopération internationale pour la conservation et l'utilisation raisonnée des milieux humides et de leurs ressources. De nombreuses réserves de biosphère sont aussi des sites classés au patrimoine mondial, des sites protégés par la Convention de Ramsar et/ou des géoparcs mondiaux. Le fait que plusieurs désignations se cumulent souligne encore plus l'importance mondiale de ces sites et permet de développer des synergies entre ces programmes mondiaux qui prévoient tous,

comme le Programme MAB, un bilan périodique destiné à vérifier que les activités menées dans ces sites/régions sont bien orientées vers les objectifs définis.

Compte tenu des différents objectifs des réserves de biosphère et des parties prenantes qui y sont associées, il y a clairement des synergies potentielles avec d'autres programmes de l'UNESCO, en particulier le Programme hydrologique international (PHI), le Programme international de géosciences (PICG), la Commission océanographique intergouvernementale (COI) et le Programme Gestion des transformations sociales (MOST). Il y a aussi des possibilités intéressantes de collaboration avec le Programme d'action global (GAP) sur l'Éducation au service du développement durable (EDD) et les instituts, centres, chaires et réseaux de l'UNESCO, comme le Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU). Une autre collaboration existe dans le cadre de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Dans tous les cas, la collaboration avec le Secteur de la communication et de l'information de l'UNESCO est essentielle.

### Contexte mondial de la Stratégie du MAB

Les questions de durabilité sont au cœur du débat international car l'activité humaine continue de modifier profondément les systèmes terrestres et a un fort impact sur les ressources en eau douce, sur les océans, l'atmosphère et le climat, sur les écosystèmes, les habitats et leur biodiversité. Ces tendances sont sous-estimées dans le document produit à l'issue de la conférence Rio + 20, « L'avenir que nous voulons », qui reconnaît aussi qu'elles vont avoir des conséquences significatives sur toutes les sociétés, qu'elles ont des moteurs économiques, culturels et sociaux et qu'elles vont probablement s'accroître dans les décennies à venir. La communauté mondiale est en voie de mettre en œuvre un ensemble complet d'Objectifs pour le développement durable (ODD) et de cibles afin de faire face à la fois aux besoins humains et à l'altération de l'environnement. Ils prennent aussi en compte d'autres impératifs mondiaux, comme les objectifs fixés dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et de ses protocoles, de la Convention sur la diversité biologique (CDB), du Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020, y compris les Objectifs d'Aichi relatifs à la biodiversité.

### La Stratégie du MAB au sein de la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO

La paix et le développement équitable et durable sont les objectifs primordiaux de la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO 2014-2021 (37 C/4). L'Afrique et l'égalité des genres sont des priorités mondiales. L'UNESCO souligne l'importance cruciale d'un meilleur partage des informations afin d'induire les changements qui permettront de relever les défis complexes et interdépendants du développement durable. L'UNESCO promeut donc la coopération scientifique internationale et les approches scientifiques intégrées pour aider les États membres à gérer efficacement les ressources naturelles, à réduire les écarts en termes de savoir au sein de chaque pays et entre les pays et à jeter des passerelles propices au dialogue et à la paix. L'UNESCO s'appuie sur son expérience de leader de programmes intergouvernementaux et scientifiques internationaux et sur leurs facultés d'observation mondiales pour aider à définir le calendrier de recherche relatif à la coopération scientifique régionale et mondiale, basé sur le document rédigé lors de la conférence Rio + 20, « L'avenir que nous voulons » et l'agenda pour le développement post-2015. Le rôle prépondérant du MAB et du RMRB est souligné dans la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO 2014-2021, notamment par le biais de l'Objectif stratégique n° 5 de l'UNESCO : « Promouvoir la coopération scientifique internationale concernant les défis majeurs du développement durable » et de l'Objectif stratégique n° 4 : « Renforcer les systèmes et les politiques scientifiques, technologiques et d'innovation, aux niveaux national, régional et mondial ».

## La Stratégie de Séville, le Cadre statutaire et le Plan d'action de Madrid

L'évolution du Programme MAB et de son RMRB a été guidée par une série d'assemblées, en 1974 d'abord, avec celles du Groupe de travail du MAB, puis en 1984, avec le premier Congrès international sur les réserves de biosphère à Minsk (Biélorus), qui a abouti à un Plan d'action pour les réserves de biosphère. Un deuxième Congrès international sur les réserves de biosphère s'est tenu à Séville (Espagne) en 1995, qui a ouvert une nouvelle ère pour le RMRB. Les mesures adoptées lors de ce congrès ont été compilées dans la *Stratégie de Séville* et dans le *Cadre statutaire du Réseau mondial des réserves de biosphère*, approuvés par la Conférence générale de l'UNESCO en 1995. La Conférence Séville + 5, organisée à Pampelune (Espagne) en 2000, a repris les recommandations stratégiques de Séville et a donné lieu à une série de décisions, notamment pour les réserves de biosphère transfrontalières.

Le troisième Congrès mondial sur les réserves de biosphère s'est tenu à Madrid (Espagne) en 2008. Il donné naissance au *Plan d'action de Madrid pour les réserves de biosphère* (PAM), qui reprend la *Stratégie de Séville* et vise à tirer profit des avantages stratégiques des instruments de Séville et à faire des réserves de biosphère les principales zones d'importance internationale consacrées au développement durable au XXI<sup>e</sup> siècle. Le PAM prévoyait des mesures, des objectifs et des indicateurs de réussite, des partenariats et d'autres stratégies de mise en œuvre ainsi qu'un cadre d'évaluation pour le RMRB pour la période 2008-2013. Il tenait pleinement compte des recommandations du Comité de surveillance qui évaluait les Programmes de sciences naturelles et de sciences sociales et humaines de l'UNESCO.

En 2013-2014, le Service d'évaluation et d'audit de l'UNESCO a évalué le PAM. Cette évaluation était entravée par le vaste domaine de compétence du PAM, par le manque de clarté dans les formulations de certains éléments et par l'absence d'une logique de mise en œuvre. D'autre part, la validité des conclusions était aussi limitée par le faible taux de participation à l'enquête, qui a donné lieu à des écarts régionaux importants. Malgré ces obstacles, cinq recommandations principales ont pu être émises : (1) renforcer la valeur du RMRB pour les réserves de biosphère et les associer aux activités du RMRB ; (2) renforcer la fonction de centre d'échanges du RMRB ; (3) développer le rôle mondial du RMRB en tant que plateforme pour les nouvelles idées ; (4) faire connaître le RMRB ; (5) renforcer la base des ressources financières et humaines et du RMRB.

## La Stratégie du MAB 2015-2025

Le Programme MAB et son RMRB sont un partenaire et un instrument de recherche et d'expérimentation sur le terrain importants et précieux pour rassembler des connaissances sur le développement durable basé sur les pratiques et les partager avec le monde entier. Grâce à cette approche pragmatique, le Programme MAB soutient les efforts des États membres de l'UNESCO fournis pour lutter contre des problèmes graves liés à la biodiversité, aux services écosystémiques, au changement climatique ainsi qu'à d'autres aspects du changement environnemental planétaire. Cette stratégie du MAB, qui a été adoptée par le CIC du MAB lors de sa 27<sup>e</sup> session, fournit un cadre complet et synthétique pour atteindre ces objectifs et contribuer aux Objectifs mondiaux pour le développement durable. La Stratégie du MAB est cohérente avec la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO 2014-2021, la Stratégie de Séville et le Cadre statutaire du RMRB, tout en tenant compte des recommandations émises de l'évaluation finale du PAM. Les objectifs stratégiques et les domaines d'action stratégiques de cette stratégie du MAB seront mis en œuvre par le biais du Plan d'action du MAB associé (qui sera présenté lors du quatrième Congrès international sur les réserves de biosphère en 2016) ; leur mise en œuvre fera l'objet d'un suivi grâce à cadre d'évaluation spécifique.

### Vision et énoncé de Mission du Programme MAB

**Notre vision** est celle d'un monde dans lequel les individus ont conscience de leur avenir commun et de leurs interactions avec notre planète, et œuvrent ensemble, de manière responsable, à l'édification de sociétés prospères en harmonie avec la biosphère.

Le Programme MAB et son Réseau mondial des réserves de biosphère (RMRB) sont au service de cette vision au sein comme en dehors des réserves de biosphère.

**Notre mission** pour la période 2015-2025 consiste :

- à développer et à renforcer des modèles pour le développement durable dans le cadre du RMRB ;
- à partager les expériences et les enseignements tirés en facilitant la diffusion et l'application de ces modèles à l'échelle mondiale ;
- à soutenir l'évaluation et la gestion de grande qualité, les stratégies et les politiques de développement durable et de planification, ainsi que des institutions responsables et résilientes ;
- à aider les États membres et les parties prenantes à atteindre au plus vite les objectifs de développement durable grâce à l'expérience tirée du RMRB, notamment en étudiant et en mettant à l'essai des politiques, des technologies et des innovations pour une gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles, ainsi que pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets.



## Objectifs Stratégiques

Les objectifs stratégiques du MAB pour 2015-2025 découlent directement des trois fonctions des réserves de biosphère définies dans le Cadre statutaire du RMRB et du principal défi mondial posé par l'évolution climatique, identifié dans le Plan d'action de Madrid pour les réserves de biosphère. Ces objectifs stratégiques sont les suivants :

1. Préserver la biodiversité, restaurer et améliorer les services écosystémiques, et favoriser l'utilisation durable des ressources naturelles
2. Contribuer à construire des sociétés et des économies saines et équitables et des établissements humains prospères en harmonie avec la biosphère
3. Faciliter la science de la biodiversité et de la durabilité, l'éducation au service du développement durable et le renforcement des capacités
4. Soutenir l'atténuation et l'adaptation à l'évolution climatique et à d'autres aspects du changement environnemental mondial

### **Objectif stratégique n° 1. Préserver la biodiversité, restaurer et améliorer les services écosystémiques, et favoriser l'utilisation durable des ressources naturelles**

La préservation et l'utilisation durable de la biodiversité est un défi d'une importance considérable. La biodiversité offre une protection et contribue au bien-être humain grâce à une variété de services écosystémiques. La perte de biodiversité a pour conséquence la baisse des services écosystémiques, ce qui menace directement le bien-être humain et constitue un indicateur important du déséquilibre du système dont les composantes vitales sont mises en jeu. La perte d'habitat et sa fragmentation dues au développement humain et aux systèmes de consommation et de production non durables sont considérées comme la cause principale de la diminution de la biodiversité dans le monde. L'ampleur sans précédent de l'exploitation de nos ressources naturelles nécessite d'améliorer leur gouvernance et leur intendance.

#### Résultats escomptés

- 1.1. Les États membres aident activement leurs réserves de biosphère, qui servent de modèles, à contribuer à la mise en œuvre de conventions mondiales et d'autres Accords multilatéraux sur l'environnement ainsi qu'à la réalisation des ODD pertinents.
- 1.2. Des alliances aux niveaux local, national et régional sont créées pour aider les réserves de biosphère à remplir leur fonction de conservation de biodiversité et à en faire bénéficier les populations locales, pour contribuer à la réalisation du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique et des Objectifs d'Aichi sur la biodiversité.
- 1.3. La planification efficace, équitable et participative du développement durable dans les réserves de biosphère prend en compte de façon spécifique les droits, les besoins et les capacités des jeunes, des femmes et des communautés autochtones et locales ainsi que leur possession, leur accès et leur utilisation durable des ressources naturelles dans les réserves de biosphère et dans les environs.
- 1.4. Les États, les gouvernements locaux, les organisations internationales et le secteur privé soutiennent les réserves de biosphère grâce à une utilisation efficace de l'approche écosystémique pour garantir la prestation continue de services écosystémiques au sein des réserves de biosphère et pour les communautés voisines dont la santé et le bien-être en dépendent.

- 1.5 Le rôle du Programme MAB est renforcé en ce qui concerne la recherche et l'expérimentation de modèles et de solutions de développement durable, ainsi que la promotion de leur diffusion à l'échelle mondiale.

**Objectif stratégique n° 2. Contribuer à construire des sociétés et des économies saines et équitables et des établissements humains prospères en harmonie avec la biosphère**

La hausse de la population mondiale, de plus en plus concentrée dans les zones urbaines de toutes tailles et en expansion rapide, notamment dans les régions côtières, a engendré la surexploitation et l'utilisation non durable des ressources naturelles périssables, ce qui accélère la pollution et la dégradation de l'environnement et a des conséquences néfastes notables sur le bien-être humain. Des sociétés et économies saines et équitables et des établissements humains prospères sont des éléments essentiels à la recherche de la durabilité et du développement social à long terme. Pour y parvenir, il faut rassembler des connaissances approfondies sur notre patrimoine naturel et culturel, les réalités socio-économiques et les approches innovantes pour accroître la résilience. Par le biais de son RMRB, le MAB est le mieux placé pour assurer la transition vers des économies prospères et des sociétés durables, pas seulement dans les États membres mais aussi par le biais des réserves de biosphère transfrontalières. Ces dernières offrent des opportunités de coopération et de compréhension en favorisant les milieux propices à la coexistence harmonieuse des populations et des populations avec la nature et en promouvant une culture de paix par rapport à l'utilisation des ressources naturelles communes et aux bénéfiques qui en découlent.

**Résultats escomptés**

- 2.1. Les réserves de biosphère fonctionnent et sont reconnues à tous les niveaux de gouvernance comme des modèles chargées de promouvoir le développement durable et de contribuer à la mise en œuvre des ODD liés au caractère sain et équitable des sociétés et des établissements humains.
- 2.2. Les réserves de biosphère servent de modèles pour chercher, établir et tester des systèmes économiques qui ont un impact positif sur la préservation de la biodiversité et son utilisation durable.
- 2.3. Les réserves de biosphère servent de modèles pour chercher, établir et tester des approches innovantes qui favorisent la résilience des communautés et les opportunités pour les jeunes, grâce à la diversification des sources de revenus, aux entreprises vertes et sociales, comme le tourisme responsable et les économies de qualité.
- 2.4. Des mécanismes fonctionnels sont introduits afin de veiller à ce que ceux qui facilitent l'apport de services écosystémiques issus des réserves de biosphère reçoivent une juste compensation et soient aidés par ceux qui exploitent et bénéficient de ces services, souvent dans des centres urbains éloignés.
- 2.5. Les réserves de biosphère contribuent directement à la santé et au bien-être de leurs habitants et de ceux qui leur sont liés.
- 2.6. Les réserves de biosphère transfrontalières sont consolidées par le biais du dialogue à différentes échelles et du renforcement des capacités spécifiques aux questions transfrontalières.

### **Objectif stratégique n°3. Faciliter la science de la biodiversité et de la durabilité, l'éducation au service du développement durable et le renforcement des capacités**

La science de la durabilité est une approche intégrée axée sur la résolution de problèmes qui utilise de manière transdisciplinaire toute la gamme des connaissances scientifiques, traditionnelles et autochtones pour identifier, comprendre et régler des problèmes économiques, environnementaux, éthiques et sociétaux présents et futurs liés au développement durable. Au niveau des réserves de biosphère, cela requiert une collaboration entre toutes les parties prenantes, notamment les scientifiques, les décideurs politiques, les membres des communautés locales et le secteur privé. L'EDD favorise l'intégration des principales questions liées au développement durable à l'enseignement et à l'apprentissage pour inciter les apprenants à modifier leur comportement et leur en donner les moyens en acquérant de nouveaux savoir-faire, compétences et valeurs et à s'engager en faveur du développement durable. Les réserves de biosphère, en particulier par le biais de leurs coordinateurs, gestionnaires et chercheurs, ont un rôle essentiel à jouer dans la mise en œuvre et l'intégration de la science de la durabilité et de l'EDD aux niveaux local et régional, afin de rassembler des connaissances scientifiques, d'identifier les bonnes pratiques et de renforcer l'interface entre science, politique et éducation et formation au développement durable.

#### **Résultats escomptés**

- 3.1. Le MAB et son RMRB s'engagent pleinement en faveur des initiatives et programmes de recherche internationaux, régionaux, nationaux et sous-nationaux qui contribuent au programme de développement pour l'après-2015 et aux objectifs de développement durable.
- 3.2. La création d'un réseau international de scientifiques travaillant dans les réserves de biosphère, avec leurs gestionnaires/coordonateurs et les autres parties prenantes.
- 3.3. Chaque réserve de biosphère possède un programme de recherche actif fondé sur les principes de la science de la durabilité et qui fournit une base aux décisions et à la gestion participatives dans la réserve de biosphère.
- 3.4. Les connaissances traditionnelles sont utilisées comme une « source de savoir » pour la gestion des réserves de biosphère ; parallèlement, il faut être conscient de l'importance de l'autonomisation des communautés autochtones et locales comme gardiens d'un savoir unique et l'importance du maintien de l'identité culturelle.
- 3.5. Des activités de formation et de renforcement des capacités sont menées dans les réserves de biosphère aux niveaux national, régional et mondial, qui traitent des questions interdépendantes de préservation et d'utilisation durable de la biodiversité, de réduction du changement climatique et de son adaptation, et du bien-être socioéconomique et culturel des communautés.
- 3.6. Des activités d'EDD sont organisées dans toutes les réserves de biosphère et associent tous les partenaires de la société civile. Les réserves de biosphère sont également des pôles en matière d'EDD, qui servent de bases pour la diffusion des modèles.
- 3.7. Davantage de partenariats entre les réserves de biosphère et le Secteur de l'éducation de l'UNESCO, comme le *Programme d'action global (GAP) sur l'EDD*, le *Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU)* et le *Programme UNITWIN/Chaires UNESCO* et d'autres entités des Nations Unies compétentes en matière d'éducation et de renforcement des capacités.

#### **Objectif stratégique n°4. Soutenir l'atténuation et l'adaptation à l'évolution climatique et à d'autres aspects du changement environnemental mondial**

L'évolution climatique continue de poser un immense problème pour l'avenir de l'humanité. Il est désormais extrêmement probable que l'activité humaine soit la principale cause du réchauffement observé depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle. D'après le 5<sup>e</sup> Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le réchauffement climatique est sans équivoque ; nombre des changements observés depuis les années 1950 sont sans précédent dans les décennies, voire les millénaires qui ont précédé. Les valeurs spécifiques des réserves de biosphère et les opportunités qu'elles représentent par rapport au changement climatique ont été reconnues dans le Plan d'action de Madrid pour les réserves de biosphère (2008-2013) et la Déclaration de Dresde sur les réserves de biosphère et le changement climatique (2011). Le but est de mettre en avant les capacités du Programme MAB et des réserves de biosphère à atténuer le changement climatique et à s'adapter à ses effets et de mieux intégrer leurs apports dans les stratégies et les politiques relatives au climat à l'échelle nationale et internationale. Pour cela, il faut adopter une approche simultanée des interactions complexes entre l'évolution climatique et les autres aspects du changement environnemental mondial, comme la perte de biodiversité, l'urbanisation, la désertification, la dégradation des ressources terrestres et hydriques et la destruction de l'ozone de la stratosphère.

#### **Résultats escomptés**

- 4.1. Le RMRB fonctionne comme un réseau mondial de régions promouvant l'apprentissage et des mesures pilotes en vue de surveiller et d'atténuer les effets de l'évolution climatique et d'autres types de changements environnementaux mondiaux et de s'y adapter.
- 4.2. Les États membres aident activement leurs réserves de biosphère, qui servent de modèles, à mettre en œuvre la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CLD), la Convention sur la diversité biologique (CDB) et le *Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC)*.
- 4.3. Les États membres et d'autres décideurs reconnaissent les réserves de biosphère comme des sites prioritaires pour développer et mettre en œuvre des stratégies permettant d'atténuer le changement climatique et de s'y adapter, en particulier grâce à (1) l'efficacité énergétique et le développement et l'adoption d'énergies propres et renouvelables, notamment en économisant l'énergie par une consommation responsable et (2) des approches liées à la séquestration du carbone et à *REDD+* (Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement).
- 4.4. Les États membres promeuvent activement le transfert des approches développées dans les réserves de biosphère à d'autres régions et pays.

## Domaines d'Action Stratégiques

Les domaines d'action stratégiques du MAB pour 2015-2025 sont les suivants :

- A. Le Réseau mondial des réserves de biosphère, regroupant des modèles de développement durable qui fonctionnent
- B. Collaboration et mise en réseau inclusive, dynamique et axée vers les résultats au sein du Programme MAB et du Réseau mondial des réserves de biosphère
- C. Partenariats externes efficaces et financement durable et suffisant pour le Programme MAB et le Réseau mondial des réserves de biosphère
- D. Communication et partage d'informations et de données global, moderne, ouvert et transparent
- E. Gouvernance efficace du Programme MAB et du Réseau mondial des réserves de biosphère et en leur sein

Les trois premiers domaines d'action stratégiques sont axés spécialement : A - sur chacune des réserves de biosphère dans le contexte de leur pays ; B - sur la mise en réseau au sein du Programme MAB ; C - prioritairement sur les partenariats externes au Programme MAB. Les domaines d'action spécifiques et leurs axes stratégiques respectifs sont détaillés ci-après.

### **Domaine d'action stratégique A. Le Réseau mondial des réserves de biosphère, regroupant des modèles efficaces de développement durable**

D'ici à 2025, le RMRB veut devenir un réseau mondial intégré de sites d'apprentissage et de démonstration pour l'innovation au service du développement durable. Quand les réserves de biosphère seraient pleinement fonctionnelles, elles représenteront une interface clé entre la science, la politique et la société aux niveaux local, national, régional et mondial, au profit de leur population, des États membres qui abritent ces réserves de biosphère et bien au-delà. En tant que modèles, les réserves de biosphère doivent contribuer au développement durable, et notamment préserver la biodiversité et réduire la pauvreté. Le RMRB est une arène unique propice à la coproduction de connaissances pour le développement durable entre les habitants des réserves de biosphère, les professionnels et les chercheurs. Le RMRB doit rassembler des sites pleinement fonctionnels et bien gérés et efficaces qui respectent la Stratégie de Séville et le Cadre statutaire. L'objectif de la stratégie de sortie adoptée par le CIC en 2013 était d'y veiller.

#### Axes stratégiques

- A.1. Les procédures et les processus pour sélectionner, désigner, planifier et mettre en œuvre les réserves de biosphère sont ouverts et participatifs, tiennent compte des pratiques, traditions et cultures locales et y associent toutes les parties prenantes concernées.
- A.2. Les États et les autres entités ayant des compétences territoriales et de gouvernance intègrent de façon explicite les réserves de biosphère au développement national et régional, à la planification territoriale, à la législation, aux politiques et aux programmes liés à l'environnement et à d'autres secteurs et soutiennent les structures efficaces de gouvernance et de gestion dans chaque réserve de biosphère.

- A.3. Les réserves de biosphère et les comités nationaux du MAB ont des partenariats avec des universités et des instituts de recherche pour entreprendre des recherches appliquées et offrir des opportunités d'apprentissage pratiques en faveur de la gestion et du développement durable des réserves de biosphère.
- A.4. La durabilité financière des réserves de biosphère est bien meilleure grâce à une base de financement diversifiée.
- A.5. Le bilan périodique permet de veiller au bon fonctionnement du RMRB en générant un processus dynamique de gestion adaptative des réserves de biosphère.

**Domaine d'action stratégique B. Collaboration et mise en réseau inclusive, dynamique et axée vers les résultats au sein du Programme MAB et du Réseau mondial des réserves de biosphère**

La collaboration et la mise en réseau inclusives, dynamiques et axées vers les résultats sont essentielles pour que le MAB et son RMRB puissent contribuer efficacement aux ODD et à ses cibles connexes. Au niveau international, la collaboration sera particulièrement axée sur la coopération triangulaire Sud-Sud et Nord-Sud-Sud, catalyseur pour le dialogue et la coproduction de connaissances scientifiques, en synergie avec les courtiers de connaissances locaux et autochtones, et pour la *diplomatie scientifique*. La collaboration et la mise en réseau doivent servir les quatre objectifs stratégiques. Il faut souligner l'importance des réseaux thématiques et régionaux du MAB à cet égard. Les réseaux régionaux ont des méthodes de travail et des statuts variables adaptés aux besoins régionaux et qui doivent rester flexibles afin de conserver leur pertinence et leur efficacité dans le contexte régional ; les réseaux thématiques devraient être auto-organisés.

**Axes stratégiques**

- B.1. Le renforcement des capacités mondiales et régionales et les programmes de formation pour les gestionnaires/coordonateurs des réserves de biosphère et d'autres parties prenantes facilitent la réalisation des objectifs stratégiques.
- B.2. Les réseaux sont renforcés par une plus grande participation des États membres – dont les Commissions nationales de l'UNESCO et les Comités nationaux du MAB, les ministères concernés – et d'autres parties prenantes du secteur public, ainsi que des universités, des organisations de la société civile et le secteur privé, et par une plus grande coopération avec les partenaires concernés.
- B.3. Les réseaux possèdent l'infrastructure et les ressources adéquates pour exploiter leur potentiel de mise en œuvre de leurs objectifs.
- B.4. Les réseaux régionaux encouragent la collaboration dans le domaine de la recherche, de la mise en œuvre et de la surveillance, notamment par des échanges entre les réserves de biosphère.
- B.5. Les réseaux communiquent et diffusent leurs objectifs et leurs activités de façon efficace, tant en interne qu'en externe.
- B.6. Un nombre croissant de jumelages entre les réserves de biosphère pour favoriser la coopération transfrontalière.

**Domaine d'action stratégique C. Partenariats externes efficaces et financement durable et suffisant pour le Programme MAB et le Réseau mondial des réserves de biosphère**

Les partenariats efficaces visant à renforcer les réserves de biosphère, les réseaux et le secrétariat du MAB et à promouvoir la mise en œuvre des plans et stratégies, en particulier

par des mécanismes de financement durables, sont une priorité du Programme MAB. Si les ressources opérationnelles de base du programme et des membres du RMRB doivent provenir de budgets réguliers pour tous les niveaux de la mise en œuvre, il est nécessaire d'associer de nouveaux partenaires – comme des groupes de recherche, des entreprises ou groupes du secteur privé, des musées, des banques de graines et des organisations de la société civile –, soit pour renforcer les partenariats existants, soit pour en créer de nouveaux. Au cours de ce processus, l'administration de chaque pays doit être respectée et les communautés locales ne doivent pas perdre leur indépendance et leur influence, surtout si les partenaires sont originaires d'autres régions. Pour accroître la résilience organisationnelle et financière dans le MAB et les réserves de biosphère, il faut rechercher différents moyens de financement. Outre le financement, les nouveaux partenariats doivent permettre de sensibiliser le grand public aux valeurs et aux bénéfices des réserves de biosphère et d'associer les communautés locales. L'UNESCO dispose de l'une des « marques » les plus célèbres et réputées dans le monde : l'un des défis majeurs est de réussir à l'utiliser pour lever des fonds pour le RMRB et ses réserves de biosphère.

### Axes stratégiques

- C.1. Un plan business et marketing détaillé pour le RMRB, les réseaux régionaux et thématiques, les comités nationaux du MAB et les réserves de biosphère est en préparation ; il tient compte des priorités des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux et des secteurs privé et philanthropique. (Les principaux éléments sont indiqués ci-après ; d'autres sont susceptibles d'être ajoutés dans le plan d'action.)
- C.2. Le Secrétariat du MAB et les Comités nationaux renforcent leur collaboration et les partenariats, au sein de l'UNESCO et avec les principales organisations internationales.
- C.3. Le Secrétariat du MAB aide les réserves de biosphère et les réseaux régionaux à élaborer une expertise pour développer leurs propres revenus et à partager cette expertise.
- C.4. Partenariats avec le secteur privé créés autour du Programme MAB aux niveaux local, national et international.
- C.5. Un plus grand nombre de projets et d'activités soutiennent les réserves de biosphère et les réseaux, financés par des mécanismes de financement régionaux et nationaux, en particulier ceux qui mettent l'accent sur la nécessité des partenariats multinationaux.
- C.6. Orientation fournie aux entrepreneurs actifs dans les réserves de biosphère avec leur participation accrue, notamment à ceux qui soutiennent l'entreprise sociale et les économies vertes.
- C.7. Création d'une marque Réserve de biosphère plus forte au niveau mondial en complément aux marques locales de réserve de biosphère.
- C.8. Meilleure promotion conjointe des produits/services des réserves de biosphère entre les réserves de biosphère.
- C.9. Chaque réserve de biosphère génère une partie de ses revenus.

### **Domaine d'action stratégique D. Communication et partage d'informations et de données global, moderne, ouvert et transparent**

La réussite du Programme MAB dépend d'une communication efficace et ouverte, de l'échange de données et de communication, basé sur une vision claire et commune du concept de réserve de biosphère, entre les différents acteurs du programme – réserves de biosphère, comités nationaux, réseaux et Secrétariat du MAB – comme en externe. Les outils modernes de communication et d'information, les réseaux sociaux et les outils de partage des données

représentent un énorme potentiel pour le Programme MAB. Si le Secrétariat du MAB, les Comités nationaux du MAB, les réseaux régionaux et thématiques et les réserves de biosphère commencent à bien exploiter ces outils, il faut élargir d'urgence leur application, pas seulement au sein du MAB mais aussi pour toucher différents publics externes. Mais de nombreux pays ont encore un accès limité aux moyens de communication modernes – il faut donc continuer à tenir compte des moyens plus traditionnels de communication et d'échange d'informations. Communiquer plus efficacement ne dépend pas seulement de la capacité du MAB à mobiliser les outils de communication existants mais aussi de sa capacité à produire des résultats et des services qui sont appréciés et disponibles dans le plus grand nombre de langues possible, à commencer par les langues officielles de l'UNESCO. Les bons résultats attireront l'attention des médias qui nous aident à communiquer sur nos activités.

#### Axes stratégiques

- D.1. Mise en œuvre intégrale d'une politique d'accès libre aux documents, données, informations et supports multimédias relatifs au MAB et au RMRB.
- D.2. Une stratégie de communication globale soutenue par un plan d'action (les principaux éléments sont indiqués ci-après ; d'autres sont susceptibles d'être ajoutés dans le plan d'action).
- D.3. Le Secrétariat du MAB a un programme de publication coordonné et met en œuvre efficacement le site du MAB (MABnet), principale plate-forme de communication, de données et d'informations pour le MAB.
- D.4. Les coordinateurs/gestionnaires des réserves de biosphère, les comités nationaux et les réseaux régionaux garantissent un accès facile à l'information sur les réserves de biosphère.
- D.5. Utilisation accrue des conférences vidéo, des réseaux sociaux et des nouvelles technologies d'information et de communication pour le partage des connaissances, la communication, la coopération technique et le renforcement des capacités.

#### **Domaine d'action stratégique E. Gouvernance efficace du Programme MAB et du Réseau mondial des réserves de biosphère et en leur sein**

Le Programme MAB est gouverné par son Conseil international de coordination, sous l'autorité de la Conférence générale de l'UNESCO et de son Conseil exécutif. Le Cadre statutaire du RMRB reste la base de sa gouvernance. Des mécanismes de gouvernance bien structurés et mis en œuvre et gérés de façon efficace constituent la base de la réussite du Programme MAB. Les Comités nationaux du MAB ont un rôle essentiel à jouer dans la mise en œuvre de la vision et de la mission du Programme MAB. Des leçons importantes ont été tirées de la longue expérience qui a suivi la Stratégie de Séville et de la mise en œuvre et de l'évaluation du Plan d'action de Madrid. La surveillance et l'évaluation continues de l'action et des mécanismes de gouvernance sont essentiels pour garantir une adaptation efficace et rapide au changement.

#### Axes stratégiques

- E.1. Les gouvernements des États membres et les Commissions nationales de l'UNESCO soutiennent la mise en œuvre du Programme MAB, notamment à l'aide d'un soutien institutionnel défini de façon précise.
- E.2. Chaque comité national du MAB regroupe des membres d'horizons différents, par exemple des secteurs public et privé, du secteur de la recherche et de l'éducation ainsi que de nombreuses parties prenantes, y compris des représentants des réserves de biosphère.



- E.3. Les États membres informent régulièrement le Secrétariat du MAB et les réseaux régionaux de la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action du MAB dans leur pays.
- E.4. Chaque réseau régional dispose d'un mécanisme de gouvernance précis qui prévoit l'évaluation annuelle des réalisations.
- E.5. Les nouveaux réseaux thématiques, s'il y en a, ont des objectifs et des plans bien définis, un mécanisme intégré d'audit et une clause d'extinction.
- E.6. Le Groupe de soutien international (GSI) des délégations permanentes de l'UNESCO auprès du Programme MAB continue à contribuer aux communications et à la défense au profit du Programme MAB.

## **Cadre d'Evaluation**

La Stratégie du MAB sera mise en œuvre par le biais du Plan d'action du MAB associé (voir ci-après) et fera l'objet d'un suivi grâce à ce cadre d'évaluation spécifique qui s'inscrit dans une logique d'intervention stratégique. Cela reliera les objectifs stratégiques et les domaines d'action stratégiques de la présente Stratégie aux principales activités et aux résultats du plan d'action. Ce cadre d'évaluation prévoira des indicateurs associés aux sources de vérification et de surveillance correspondantes, qui seront intégrés à un plan d'évaluation qui définit les rôles et responsabilités des principaux acteurs impliqués dans la réalisation de la stratégie et du plan d'action. Le cadre d'évaluation et la surveillance et l'évaluation qui en découlent seront élaborés et appliqués en étroite coopération avec le Service d'évaluation et d'audit (IOS) de l'UNESCO.

## **Plan d'Action du MAB**

Le Plan d'action du MAB (2016-2025) fournira un ensemble complet de mesures en vue de la mise en œuvre efficace de la stratégie du MAB. Ce plan d'action sera présenté lors du quatrième Congrès mondial sur les réserves de biosphère et de la 28e session du CIC du MAB à Lima, au Pérou, en mars 2016.

## **Glossaire<sup>1</sup>**

### Objectifs d'Aichi pour la biodiversité

Les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité sont un ensemble de 20 cibles mesurables et assorties de délais qui ont été fixées à Nagoya, au Japon (octobre 2010), par les Parties à la Convention sur la diversité biologique afin d'atteindre plusieurs objectifs stratégiques d'ici à 2020, à savoir : gérer les causes sous-jacentes de l'appauvrissement de la diversité biologique en intégrant la diversité biologique dans l'ensemble du gouvernement et de la société ; réduire les pressions directes exercées sur la diversité biologique et encourager l'exploitation durable ; améliorer l'état de la diversité biologique en préservant les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique ; renforcer les bénéfices que chacun tire de la diversité biologique et des services écosystémiques ; renforcer la mise en œuvre au moyen de la planification participative, de la gestion des connaissances et du renforcement des capacités.

### Convention sur la diversité biologique (CDB)

Signée par 150 chefs de gouvernement lors du Sommet Planète Terre à Rio en 1992, la Convention sur la diversité biologique (CDB) est entrée en vigueur le 29 décembre 1993. Elle fixe trois objectifs principaux : la conservation de la diversité biologique ; l'utilisation durable de ses composantes et le partage juste et équitable des bénéfices découlant de l'exploitation des ressources génétiques.

### Approche écosystémique

La Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) a adopté, en novembre 1995, l'approche écosystémique comme cadre d'action principal au titre de la CDB, en tant que stratégie de gestion intégrée des terres, de l'eau et des ressources vivantes, qui favorise la conservation et l'utilisation durables et équitables. Elle reconnaît que les êtres humains, avec leur diversité culturelle, font partie intégrante des écosystèmes.

### Services écosystémiques

Les écosystèmes offrent un large éventail de services sans lesquels la vie humaine serait impossible, tels que la fourniture d'eau et de nourriture. Les services écosystémiques

---

<sup>1</sup> Glossaire inséré par le Secrétariat du MAB.

protègent et assurent également le bien-être humain en régulant les inondations et les maladies et en fournissant des services culturels qui procurent des avantages récréatifs, spirituels et culturels.

### Éducation en vue du développement durable

L'éducation en vue du développement durable (EDD) permet à chaque être humain d'acquérir les connaissances, les compétences, les comportements et les valeurs nécessaires pour forger un avenir viable. L'EDD suppose d'intégrer les principaux enjeux du développement durable dans l'enseignement et l'apprentissage, tels que le changement climatique, la réduction des risques de catastrophe, la biodiversité, la réduction de la pauvreté et les modes de consommation durables. Elle requiert également des méthodes d'enseignement et d'apprentissage participatives qui donnent aux apprenants la motivation et les moyens de modifier leurs comportements et d'agir en faveur du développement durable. L'EDD s'attache donc à promouvoir des compétences telles que la réflexion critique, la conception de scénarios futurs et la prise de décisions collaborative.

### Programme d'action global pour l'EDD

Le Programme d'action global pour l'EDD vise à susciter et amplifier la mobilisation en faveur de l'EDD. Il est destiné à apporter une contribution de fond au programme de développement pour l'après-2015. Son objectif global est de susciter et d'intensifier l'action à tous les niveaux et dans tous les domaines de l'éducation et de l'apprentissage afin d'accélérer la marche vers le développement durable. Le Programme d'action global poursuit deux objectifs : (1) réorienter l'éducation et l'apprentissage de sorte que chacun ait la possibilité d'acquérir les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes qui leur permettront de contribuer au développement durable – et de susciter le changement ; (2) accroître la place accordée à l'éducation et à l'apprentissage dans tous les plans d'action, programmes et activités visant à promouvoir le développement durable. Le Programme d'action global met l'accent sur cinq domaines d'action prioritaires : promouvoir les politiques ; intégrer les pratiques de durabilité dans le contexte de l'éducation et de la formation (approches institutionnelles globales) ; accroître la capacité des éducateurs et des formateurs ; autonomiser et mobiliser les jeunes ; et encourager les communautés locales et les autorités municipales à mettre en place des programmes d'EDD communautaires.

### Cadre mondial pour les services climatologiques

En 2009, la communauté internationale a décidé de créer le Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC) afin d'instaurer des services véritablement opérationnels dans ce domaine aux niveaux national et régional. Ce partenariat intergouvernemental bénéficie du soutien de l'ONU et d'autres organisations internationales dont les mandats touchent à diverses disciplines. Il est supervisé par le Conseil intergouvernemental des services climatologiques, qui fait rapport au Congrès météorologique mondial. Le CMSC vise quatre secteurs prioritaires : l'agriculture et la sécurité alimentaire, l'eau, la santé et la réduction des risques de catastrophes.

### Accords multilatéraux sur l'environnement

Les accords multilatéraux sur l'environnement sont des accords conclus entre des États sur des questions environnementales spécifiques, telles que la biodiversité et le changement climatique, qui supposent généralement des obligations englobant des principes généraux et des actions plus spécifiques à prendre afin d'atteindre un objectif environnemental. La Convention sur la diversité biologique (CDB), la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et la Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau (Convention de Ramsar) sont des exemples d'accords multilatéraux sur l'environnement.

## Réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts

La réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en développement, et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'augmentation des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement (REDD+) est un mécanisme qui a fait l'objet de négociations dans le cadre de la CCNUCC afin de promouvoir l'atténuation des changements climatiques en renforçant la gestion des forêts dans les pays en développement ainsi que, par conséquent, la réduction des émissions nettes de gaz à effet de serre.

## Diplomatie scientifique

La diplomatie scientifique englobe la collaboration scientifique entre les États afin de trouver des solutions à des problèmes communs ainsi que la promotion de partenariats et d'échanges internationaux académiques, techniques ou de recherche. La diplomatie scientifique peut ainsi contribuer à la paix et à la sécurité en améliorant les relations et la compréhension internationales.

## Science de la durabilité

La science de la durabilité encourage les approches interdisciplinaires axées sur les problèmes afin de faire progresser la compréhension des interactions et des systèmes humains et environnementaux, ainsi que de la façon dont ces interactions affectent le défi de la durabilité. Le champ est défini par les problèmes traités plutôt que par les disciplines sollicitées. La science de la durabilité s'inspire de différentes disciplines des sciences naturelles, sociales, médicales et de l'ingénieur, des professions, et de l'expérience concrète sur le terrain dans les entreprises, le gouvernement et la société civile. Ses approches se caractérisent par : l'utilisation de méthodes axées sur les problèmes, favorisant le dialogue entre la science et la société ; un accent mis sur les interactions entre les systèmes naturels et sociaux ; et l'intégration de multiples formes de savoir conduisant à des politiques et à un développement durable solides.

## Objectifs de développement durable (ODD)

Adoptés au Sommet des Nations Unies sur le développement durable en septembre 2015, dans le cadre de l'Agenda 2030 pour le développement durable, les 17 Objectifs de Développement Durables et 169 cibles sont destinés à stimuler l'action dans des domaines d'importance cruciale pour les Hommes, la planète et la prospérité. Ils sont intégrés, indivisibles et équilibrent les trois dimensions du développement durable : économique, sociale et environnementale.

## Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU)

Fondé en 1953, le Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU), communément appelé Écoles associées de l'UNESCO, est un réseau mondial reliant 10 000 établissements éducatifs dans 181 pays. Les établissements qui le composent – écoles maternelles, primaires et secondaires, centres de formation professionnelle et établissements de formation des enseignants – œuvrent en faveur de la compréhension internationale, de la paix, du dialogue interculturel, du développement durable et d'une éducation de qualité dans la pratique.

## Programme UNITWIN/Chaires UNESCO

Lancé en 2012, le Programme UNITWIN/Chaires UNESCO encourage la coopération et la création de réseaux entre les universités au niveau international pour renforcer les capacités institutionnelles par le partage de connaissances et la collaboration. Le Programme soutient la création de chaires UNESCO et de réseaux UNITWIN sur les grandes questions prioritaires en lien avec les domaines de compétence de l'UNESCO, à savoir l'éducation, les sciences exactes et naturelles, les sciences sociales, la culture et la communication.